

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

politique à l'égard des jeunes Question écrite n° 97818

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances sur la nécessité de promouvoir les métiers en uniforme a près des jeunes au sein des quartiers en difficultés. En effet, la période de novembre dernier a montré l'importance de l'incompréhension qui existe entre certains jeunes des cités populaires et tous les représentants d'une autorité portant un uniforme. Cette cassure d'écoute et de dialogue entre la jeunesse et les porteurs de bleu, qu'ils soient représentants de l'ordre, sapeurs-pompiers ou même postiers est inquiétante et réclame un énorme effort de rapprochement, dans les années qui viennent. Ce rapprochement indispensable pourrait prendre la forme notamment par des recrutements importants dans ces métiers d'autorité, portant des uniformes. Il lui demande donc ce qu'il compte entreprendre avec ses collègues compétents en ce domaine, pour répondre à ces préoccupations.

## Données clés

Auteur : M. Éric Raoult

Circonscription: Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 97818

Rubrique: Jeunes

Ministère interrogé : promotion de l'égalité des chances

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6388